

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-261

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

Absent(s) :

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES
– Syndicat mixte du musée basque et de l'histoire de Bayonne - Rapport d'activités 2021.

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président du syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne a adressé aux collectivités membres le rapport d'activité 2021 tel que présenté au comité syndical le 29 juin 2022.

Ce rapport s'articule autour de deux axes : la programmation culturelle fortement impactée par les décisions nationales (mais qui a tout de même contribué à une augmentation des visiteurs), et la présentation des éléments financiers durant l'année 2021 (la balance générale du compte administratif 2021 est jointe audit rapport).

Le présent rapport d'activité tient compte de l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ayant entraîné une nouvelle fermeture au public du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne durant 4,5 mois en 2021.

Comme tous les musées de France, tenu de la situation sanitaire dégradée (2eme confinement), il avait été fermé au 30 octobre 2020 dans l'attente de l'autorisation de réouverture. Alors qu'il était espéré une réouverture début janvier 2021 (une prolongation de l'exposition temporaire « Poteries de Ciboure » avait été décidée jusqu'au 31 janvier 2021 avec l'accord des prêteurs et des assurances), puis au printemps, celle-ci n'est finalement intervenue qu'au 22 mai 2021.

Durant cette période, les équipes des collections, tout comme celles normalement affectées à l'accueil et surveillance du musée, ont travaillé sur la valorisation de la collection textile du musée (en prévision de l'exposition estivale). Très peu présente dans l'exposition permanente, un important chantier des collections a été lancé sur l'ensemble des pièces stockées en réserve : ces pièces textiles avaient été rangées dans des cartons provisoires lors du déménagement des collections à la fin des années 1990 et la plupart de ces cartons n'avaient pas été ouverts depuis, il était urgent de reconditionner l'ensemble de la collection en procédant à un récolement.

Le récolement a été réalisé par l'équipe de régie et en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine : restauratrice textile agréée venue avec ses 4 élèves dans le cadre d'un chantier école. L'objectif était de former l'équipe du musée sur plusieurs opérations tout en menant à bien certaines d'entre elles : nettoyage par aspiration des collections textiles, reconditionnement dans des boîtes de conservation, petites restaurations sur les pièces sélectionnées pour l'exposition, installation des costumes sur les mannequins pour l'exposition. Par la suite, l'équipe des collections a continué le reconditionnement de l'ensemble des pièces dans les boîtes de conservation.

Durant la fermeture du musée, la poursuite d'aménagement des espaces a été effectuée (réserves Château Neuf où création d'une nouvelle réserve textile via un redéploiement des collections, aménagement Asfo, conservation préventive dans les salles du musée) tout en préparant l'arrivée de nouvelles collections en acquisition ou dons (« Buffet néo-basque » de Benjamin GOMEZ, Femmes en deuil de Marie GARAY, « photographies de Rugby », ...) ou Dépôts du Musée d'Orsay (Paysage à Saint-Jean-de-Luz, Léon BONNAT, « Pays Basque, vallée à Urrugne » de Gustave COLIN).

A la réouverture du musée le 22 mai, les visiteurs ont pu découvrir les nouvelles œuvres exposées dont la dernière grande acquisition de la Ville de Bayonne « Le Paon Blanc » d'Henri Caro Delvaile, pour lequel un appel à souscription a été réalisé auprès des particuliers (en partenariat avec la Société des Amis du Musée Basque) durant tout l'été 2021.

L'exposition estivale du musée a été inaugurée le 2 juillet 2021 et consacrée à la mise en valeur de la collection textile. L'exposition était divisée en plusieurs séquences permettant de découvrir les matières, l'histoire du costume, l'évolution de la fabrication (de l'artisanat à l'industrie), et de présenter une série de pièces emblématiques montées sur mannequins ou sur buste. Mis à part quelques objets prêtés pour compléter très ponctuellement telle ou telle séquences, l'ensemble provenait des collections du musée. L'exposition a ainsi permis de faire découvrir aux publics à la fois certaines richesses cachées du musée, puisque très peu de pièces textiles sont présentées dans l'exposition permanente, et un condensé de l'histoire du vêtement en Pays Basque.

La mise en place du pass-sanitaire obligatoire pour les visiteurs du musée à partir de mi-juillet a encore perturbé les pratiques des visiteurs, et la recrudescence des contagions fin d'année a fortement impacté la fréquentation des scolaires (situation à gérer au cas par cas).

Au total en 2021, il y a eu 28 260 visiteurs par rapport à 2020 qui était de 20 329 visiteurs. Si la crise sanitaire a fragilisé la santé financière de l'ensemble des collectivités, concernant le Musée basque, la fermeture continue du musée du 30 octobre 2020 au 21 mai 2021 (soit durant 7,5 mois continu) puis la baisse de fréquentation à l'automne 2021 a impacté les projets votés au Budget primitif du 23 mars 2021 et ceux du Budget supplémentaire de juin 2021.

Le compte administratif 2021 adopté par le syndicat mixte du Musée Basque le 29 juin 2021 fait apparaître un résultat cumulé de fonctionnement de 141 494,06 € et un résultat cumulé d'investissement de 118 144,23 € le résultat de clôture au 31 décembre 2021 s'élevant à 323 921,58 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 1 545 087 €. Elles proviennent des contributions des trois membres du syndicat à hauteur de 1 375 054 € : Ville de Bayonne (40 %) soit 550 000 €, Communauté d'Agglomération Pays Basque (30 %) soit 412 500 € et Département des Pyrénées-Atlantiques (30 %) soit 412 500 €. Les autres recettes concernent les produits du musée qui représentent 153 873 € (soit +51 % de perte par rapport à une année pleine. Elles comprennent notamment la billetterie, avec désormais un tarif d'entrée à 8 € (115 489 €), les ventes de la boutique (33 782 €). Les visites guidées 4 220 €.

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 1 403 593 € (contre 1 411 008 € en 2020) répartis de la manière suivante. Le principal poste concerne les charges de personnel : 1 002 867 €. Ensuite, viennent les charges à caractère général qui atteignent 340 883 € (25 % des dépenses) et comprennent notamment les dépenses liées au fonctionnement des expositions permanentes et des expositions temporaires ainsi que les fluides, les assurances, le nettoyage des locaux, la maintenance et les frais de télécommunication.


Les dépenses d'investissement 2020 atteignent 116 948 € en réalisé et 36 564 € de dépenses engagées en 2021 mais dont l'exécution interviendra en 2022. Les principaux domaines d'intervention concernent tout d'abord la gestion des bâtiments et des équipements (remplacement des modules électroniques d'avertissement du SSI (24 230,36) et du coffret de relayage, la restauration et conservation préventive (21 862 €), l'achat de rayonnage pour les réserves de l'ASFO (15 718,32 €), l'achat de bustes et mannequin d'exposition et de conservation (15 320,40 €), l'achat de matériel de conservation pour la bibliothèque (7 217 €), l'encadrement de dessins (5 100 €) l'achat de bois pour scénographie d'exposition.

Elles ont été financées par les recettes d'investissement qui s'élèvent à 59 840 € et comprennent la contribution au Fond de Compensation TVA (16 227 €), l'excédent de la section de fonctionnement (50 000 €), et la dotation aux amortissements des immobilisations (59 840 €). La subvention de la DRAC pour la restauration des collections textiles (13 000 €).

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du présent rapport qui n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont Acte



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services